



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

Délibération 092-2023 Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur le budget 2024

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 093-2023 Approbation du règlement budgétaire et financier applicable au 1^{er} janvier 2024

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 094-2023 Amortissements chez le comptable - compte 28158 – Mécanisme de la correction d'erreur sur exercices antérieurs

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 095-2023 Attribution des aides projets aux écoles de La Verrière

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 096-2023 Baisse du tarif d'inscription à l'espace Jeunes

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 097-2023 Gestion en flux du contingent de logements sociaux réservés

- Approuvée à la majorité de 22 pour et 5 abstentions (Mesdames DUTU et HOCDE et Messieurs BOURGOIN, DAHAMNI et GERBOUIN)

Délibération 098-2023 Attribution d'un fond de concours par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le fonctionnement de l'équipement culturel Le Scarabée

- Approuvée à la majorité de 22 pour et 4 abstentions (Mesdames DUTU et HOCDE et Messieurs BOURGOIN, et GERBOUIN)

Délibération 099-2023 Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre du pacte financier 2022-2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération 100-2023 Convention d'intervention foncière entre La Verrière, Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

- Approuvée à l'unanimité

Suite à la séance du mercredi 13 décembre 2023, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, a été mise en ligne et affichée le mercredi 21 décembre 2023 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

